



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA FORÊT DU THEIL (SIEFT)

*Une fusion à examiner avec le syndicat Eau des Portes de Bretagne  
afin de rationaliser la gestion de l'eau  
Une gestion des investissements requérant de se doter  
d'une programmation pluriannuelle intégrant un plan de financement  
et un volume cible d'endettement pour diminuer le tarif facturé aux usagers*

**Le SIEFT, dont le siège se situe à Janzé en Ille-et-Vilaine, a pour mission d'assurer la production et la distribution d'eau potable sur son territoire.**

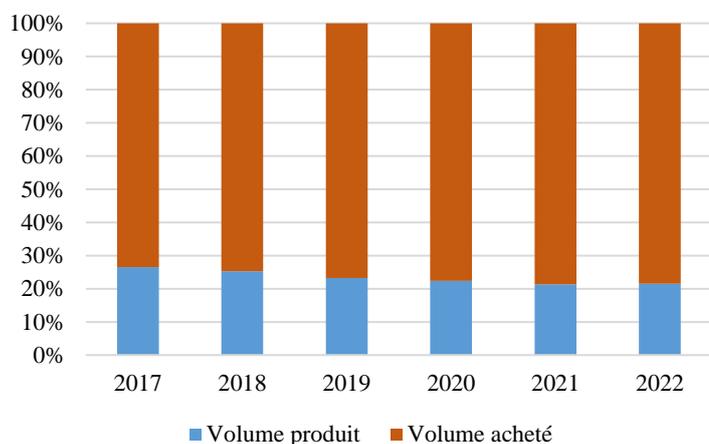
**Un syndicat dont le périmètre géographique de compétence s'est réduit, mais qui reste dépendant de ses voisins pour ses approvisionnements**

Le territoire du SIEFT regroupait 41 communes membres et 54 903 habitants jusque fin 2020 et se limite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 à 25 communes et 35 400 habitants, consécutivement au départ des communes de la communauté d'agglomération Vitré Communauté vers le syndicat mixte des eaux de la Valière (Symeval), rebaptisé Eau des Portes de Bretagne en 2022 et qui regroupe désormais 61 communes et 54 000 habitants.

Le réseau du SIEFT est interconnecté avec celui d'Eau des Portes de Bretagne qui lui fournit plus des deux-tiers (71 %) des 4 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable qu'il met en distribution. Les volumes produits par le SIEFT, en baisse au cours de la période, se limitent à 21 % (975 000 m<sup>3</sup>) des volumes consommés sur son territoire ; ils s'élèvent à

1,472 million de m<sup>3</sup> pour les particuliers et à 1,1 million de m<sup>3</sup> pour l'usine Lactalis de Retiers, principal consommateur. La taille du SIEFT et sa dépendance aux autres syndicats pour ses approvisionnements, doivent le conduire à examiner les modalités d'une fusion avec Eau des Portes de Bretagne, qui permettrait de rationaliser la gestion de l'eau sur le territoire.

### Part de la production et des importations dans le volume d'eau distribué

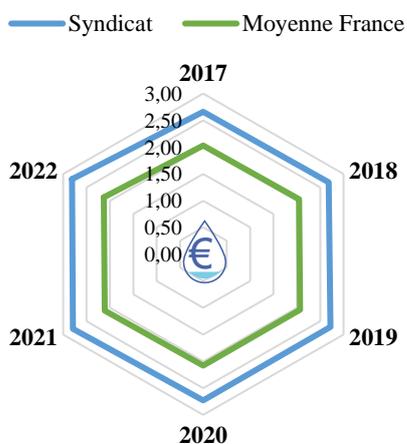




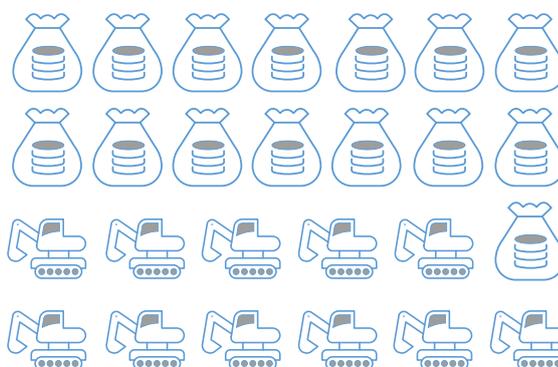
## Des tarifs élevés à l'origine de la constitution d'importantes réserves

Le SIEFT a une bonne connaissance de la consistance de son réseau qui est en bon état. Le tarif de l'eau qu'il pratique s'élève à 2,81 €/m<sup>3</sup> en 2022, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale (2,13 €/m<sup>3</sup>) et à celui appliqué à 90 % de la population nationale (moins de 2,74 €/m<sup>3</sup>). Si le changement de délégataire intervenu en 2022 a permis une réduction du prix dès 2023, les tarifs demeurent comparativement élevés.

### Prix du m<sup>3</sup> pour une facture type de 120 m<sup>3</sup>



### Trésorerie au 31 décembre 2022 (10,9 M€) en années de charges courantes et en années de travaux



La réduction du périmètre de compétence du SIEFT associée à des charges très largement fixes a provoqué une diminution de son autofinancement, qui est passé de 2,8 à 2 M€ entre 2017 et 2022. Celui-ci demeure élevé puisqu'en dépit de cette évolution, le syndicat a autofinancé sur cette période la totalité de ses travaux et accru ses réserves, qui s'établissent à près de 11 M€ au 31 décembre 2022. De ce fait, il est au plan national le 12<sup>e</sup> syndicat dont la trésorerie est la plus abondante en 2022.

S'il ne s'est pas encore doté d'une programmation pluriannuelle des investissements (PPI) permettant de justifier cette trésorerie pléthorique, il dispose depuis 2022 d'un schéma directeur listant une série de travaux à réaliser d'ici 2033 pour un montant total de 31,7 M€, avec une incidence sur le prix de l'eau évaluée à 0,28 € HT/m<sup>3</sup>. Compte tenu de l'autofinancement qu'il dégage chaque année et du niveau de ses réserves à fin 2022, le syndicat serait en mesure d'autofinancer la quasi-totalité de ces travaux à tarif constant. Néanmoins un tel financement conduirait à faire peser sur les seuls usagers actuels la charge d'ouvrages qui, en raison de leur durée de vie, bénéficieront également aux générations futures. En outre, il exclurait le bénéfice des aides du SMG Eau35 qui sont assises sur les remboursements d'emprunts. La chambre invite par conséquent le syndicat à affiner les hypothèses de son schéma directeur, en se dotant d'une PPI intégrant un plan de financement et un volume cible d'endettement destinés à diminuer le tarif facturé aux usagers.